

Planification du contrôle des dommages causés par l'eau : guide pratique



Introduction

Qu'il s'agisse de ruptures de conduites ou de pluies abondantes de plus en plus fréquentes, les dommages causés par l'eau à un édifice peuvent entraîner des coûts de nettoyage, de réparation et d'interruption des activités. De plus, avec l'augmentation des primes d'assurance et des franchises, le coût total des demandes d'indemnité pour dommages causés par l'eau aux propriétaires fonciers est en hausse. Il est essentiel d'identifier correctement les systèmes de l'édifice, de mettre en place des routines de mise à l'essai et d'entretien, ainsi que d'effectuer une planification préliminaire afin de réduire la probabilité de dommages causés par l'eau et d'atténuer les effets de ces dommages.

Les lignes directrices, les suggestions d'entretien et les listes de vérification suivantes aideront les gestionnaires immobiliers commerciaux et résidentiels à élaborer des programmes visant à protéger les édifices des risques de dommages causés par l'eau. La diminution des dommages causés par l'eau concerne toutes les personnes qui exploitent et occupent un édifice; toutefois, au bout du compte, la responsabilité incombe à l'équipe de gestion immobilière.

Même l'édifice exploité avec le plus grand soin subira probablement des dommages causés par l'eau au cours de sa durée de vie. Le personnel de l'édifice devrait se doter d'un plan d'intervention d'urgence bien rodé qui peut contribuer à accélérer la reprise des activités. Souvent, la rapidité d'intervention en cas de dommages causés par l'eau est essentielle pour limiter les coûts et reprendre rapidement le cours normal des activités quotidiennes.

LIGNES DIRECTRICES À L'INTENTION DES GESTIONNAIRES IMMOBILIERS

Les gestionnaires immobiliers et les surintendants sont les mieux placés pour réduire la fréquence et la gravité des incidents liés aux dommages causés par l'eau grâce à leurs fonctions quotidiennes dans le cadre de la gestion des édifices.

Les lignes directrices ci-dessous portent principalement sur les activités pratiques d'entretien et d'inspection éprouvées qui ont permis de réduire ces risques et sont classées en quatre grandes catégories :

1. Enveloppe architecturale
2. Problèmes liés au paysage et au site
3. Plomberie et CVCA
4. État de préparation aux situations d'urgence en cas d'inondation





L'ENVELOPPE ARCHITECTURALE

Les composantes de l'enveloppe architecturale d'un édifice sont aussi variées que les occupants et les utilisations de celui-ci. Toutes les enveloppes réagissent différemment aux forces du vent, de la pluie, de la neige et de la glace. Afin de réduire au minimum le risque de dommages causés par l'eau à un édifice, il est important d'élaborer, de tenir à jour et de suivre une routine d'inspection et d'entretien systématique qui tient compte des principaux éléments de l'enveloppe. Voici quelques points qui nécessitent une attention particulière.

Problèmes au niveau du sol et au-dessous du niveau du sol

La zone où se rejoignent le mur et le sol présente un risque élevé d'infiltration d'eau. Les composants de l'édifice, comme les robinets d'arrosage, les égouts de toit et les systèmes d'irrigation paysagers peuvent mettre en train l'accumulation d'une grande quantité d'eau au mauvais endroit au mauvais moment. Même une petite fuite peut se révéler un véritable casse-tête, comme un sous-sol ou un parc de stationnement couvert inondé.

Les murs et les planchers du sous-sol jouent un rôle crucial dans la protection de l'édifice contre les infiltrations d'eau et peuvent servir de signaux d'alerte de premier plan en ce qui a trait aux problèmes d'eau mentionnés ci-dessus. Vérifiez s'il y a des signes d'efflorescence attestés notamment par l'écaillage du mortier ou du béton. Une fuite d'une conduite d'irrigation paysagère peut d'abord se manifester sous forme de moisissure sur les murs du sous-sol.

Des pluies abondantes peuvent submerger les réseaux d'égout municipaux et entraîner des refoulements. Envisagez d'installer des soupapes antirefoulement (clapets antiretour) sur les conduites d'égout principales. Assurez-vous de vérifier les dispositions légales locales à cet égard.

Chaque mois, veillez à effectuer les tâches suivantes :

- Vérifiez tous les systèmes de plomberie au niveau du sol.
- Vérifiez tous les systèmes d'évacuation des eaux au niveau du sol.
- Testez les systèmes de contrôle des crues et les systèmes de puisard situés au sous-sol.
- Remplacez immédiatement tout raccord ou conduit d'évacuation qui fuit, même si la fuite est faible.
- Assurez-vous que les modes de pulvérisation du système d'irrigation éloignent l'eau des murs de fondation.
- Assurez-vous que les tuyaux de descente éloignent l'eau des fondations.
- Vérifiez les puisards de plancher et le système d'évacuation des eaux du sous-sol.
- Vérifiez tous les murs du sous-sol pour voir s'il y a des signes de taches ou de dommages causés par l'eau. S'il y a lieu, trouvez l'origine de l'infiltration d'eau et procédez immédiatement à des travaux de réparation.

Toitures

Quand il s'agit de trop-pleins d'eau, chaque toit constitue un emplacement à risque. De nombreux toits d'édifices commerciaux sont chargés d'équipement de CVCA, de tuyaux d'aération, de puits de lumière et d'autres éléments faisant partie prenante du système architectural. Mais toutes ces installations constituent des « trous » situés qui plus est au pire endroit possible : directement au-dessus de nos têtes. On doit monter sur de nombreux toits où l'on installe des boîtes à outils et du matériel d'essai, où les feuilles et les branches sont retenues derrière les parapets, où l'on souffle constamment du sable et des abrasifs, et où l'on installe des panneaux d'affichage ou des affiches pour les occupants. Il faut tenir compte du fait que même un seul conduit d'évacuation obstrué peut causer des dommages de plusieurs milliers de dollars à la suite d'une tempête de pluie, et qu'un sac en plastique soufflé par le vent peut entraîner un engorgement immédiat. Ces éléments du toit conspirent à faire de ce dernier une zone particulièrement vulnérable aux infiltrations d'eau.

Vous devriez régulièrement :

- Inspecter les points d'entrée situés sur le toit, de l'intérieur et de l'extérieur.
- Vous assurer que les joints d'étanchéité sont intacts autour des systèmes de CVCA.
- Vérifier que tous les collecteurs de condensation de CVCA, les conduits d'évacuation et les pompes fonctionnent efficacement.
- Inspecter l'état des solins situés autour des puits de lumière, des ventilations et des autres éléments du toit.
- Rechercher des signes de taches d'eau, y compris des formations de flaques à long terme.
- Vérifier l'état des éléments de toiture extérieurs, y compris la membrane, le gravier et les bardeaux.
- Vous assurer qu'il n'y a aucune croissance végétative.
- Dégager les égouts de toit de toute obstruction, de tout débris et de toute végétation.



Systèmes muraux

Il est facile d'oublier le nombre d'ouvertures requises pour les murs d'édifices commerciaux : raccordements de plomberie et d'irrigation, éclairage, éléments du système de CVCA, événements d'évacuation, prises d'air, joints des fenêtres et portes, alarmes d'incendie et plus encore. N'oubliez pas les ouvertures imprévues, y compris celles causées par les joints de brique vieilliss qui doivent être refaits, les joints d'étanchéité qui ont disparu il y a des années, les dommages causés par les pluies acides et les lézardes de tassement. Des inspections régulières (par exemple, trimestrielles) aideront à cerner rapidement les problèmes potentiels et à minimiser les coûts des réparations nécessaires. Lors des inspections, tenez compte du fait que les systèmes de fenêtres doivent être traités au même titre que tous les autres éléments de l'enveloppe architecturale.

N'oubliez pas d'inclure ce qui suit :

- Vérifiez l'intégrité des solins et des joints d'étanchéité de tous les points d'entrée des murs.
- Vérifiez tous les joints muraux principaux aux fenêtres, aux portes, aux points d'entrée électriques et de plomberie.
- Inspectez les joints et les solins des fenêtres du côté extérieur pour assurer l'intégrité continue de l'étanchéité. Si les fenêtres font partie d'un système mural drainable, vérifiez que les ouvertures de solin et les barbacanes ne sont pas obstruées.
- Inspectez les fenêtres depuis l'intérieur pour vérifier l'intégrité des joints d'étanchéité à l'air et les garnitures d'étanchéité pour vitres.
- Testez manuellement l'ensemble des verrous, manivelles et autres éléments mécaniques.
- Vérifiez si les murs intérieurs autour des fenêtres sont endommagés par des infiltrations d'eau.
- Écoutez les locataires. Les plaintes des occupants sont souvent des indicateurs de problèmes imminents liés à l'enveloppe architecturale : suivez leur instinct.
- Envisagez de mener une enquête auprès des occupants pour déterminer les sources possibles de problèmes d'eau.

PROBLÈMES LIÉS AU PAYSAGE ET AU SITE

Paysage

Quand il s'agit de protection de bâtiments d'entreprises contre les dommages causés par l'eau, la règle de base est simple : tout débit d'eau qui touche ou entoure un bâtiment doit être éloigné du bâtiment au moyen d'une voie d'évacuation bien planifiée et bien entretenue. Pour ce qui est de l'entretien des terrains et de l'aménagement paysager, la gravité peut fonctionner pour vous aider ou vous nuire. Il en va de même pour les types de sols.

Ce qui complique encore davantage les défis de l'entretien des terrains, c'est que l'aménagement paysager et les éléments extérieurs sont en constante métamorphose. De plus, ils sont soumis à l'imprévisibilité de la nature qui peut endommager ou détruire vos systèmes de gestion de l'eau en un rien de temps.

Un paysage mal conçu ou trop mature peut contribuer grandement aux risques de dommages causés par l'eau à un édifice. Les plantations trop cultivées, mal placées ou nécessitant un entretien intensif peuvent gonfler le coût des frais généraux de l'édifice, car elles exigent une quantité d'eau bien plus importante que pour un plan paysager écologique.

Un bon entretien du terrain nécessite de porter une attention particulière au système interconnecté d'évacuation des eaux de l'ensemble de la propriété, et pas seulement des parties extérieures. En fait, l'édifice et les terrains devraient être considérés comme un système unique et unifié de gestion de l'eau, conçu pour éloigner toute l'eau de l'édifice le plus rapidement possible.

Étant donné que le drainage de l'édifice et des terrains a été conçu en tant que système, il s'ensuit que tout le personnel responsable de l'édifice et des terrains, y compris l'équipe de soutien, comme les sous-traitants responsables de l'entretien

des pelouses et de l'aménagement paysager, devrait collaborer en équipe. Communiquez-leur le nom de la ou des personnes à qui ils doivent signaler tout problème d'eau potentiel ou en cours.

Voici quelques conseils de prévention à prendre en considération :

- Les bâtiments se stabilisent, surtout en présence d'une humidité excessive. Les problèmes de fondation chroniques peuvent être le signe de problèmes chroniques liés au sol et à l'aménagement paysager. Le lien ne doit pas être négligé.
- Soyez à l'affût des eaux de ruissellement récurrentes dans des secteurs précis. Elles peuvent modifier le nivellement et entraîner des problèmes d'évacuation.
- Identifiez toute faiblesse du site de l'édifice. Élaborez des plans d'urgence et des plans à long terme qui tiennent compte des vulnérabilités du site.
- Lorsque vous planifiez un nouvel édifice, tenez compte de l'incidence de la hauteur des fondations, de l'emplacement du parc de stationnement et des plantations sur la gestion de l'eau.



Parcs de stationnement

Les parcs de stationnement acheminent, de par leur conception, de grandes quantités d'eau de ruissellement dans le système d'évacuation des eaux d'un édifice. L'accumulation saisonnière de feuilles mortes, les débris laissés par les tempêtes ou l'accumulation de glace pendant les cycles de gel et de dégel peuvent rapidement bloquer les égouts et causer des dommages importants. Les sacs d'épicerie en plastique déposés par le vent sont souvent la cause d'une obstruction soudaine des égouts. Il est essentiel de porter une attention particulière à cette partie des terrains.

Aspects à prendre en compte :

- Inspectez régulièrement tous les égouts qui contribuent à la gestion des eaux de ruissellement du parc de stationnement.
- Restez à l'affût de l'eau stagnante.
- Surveillez les signes indiquant que les bordures des trottoirs qui font partie du système de régulation de l'eau sont endommagées ou fissurées.
- Après les tempêtes, inspectez le parc de stationnement pour voir s'il présente des signes d'obstruction des égouts.
- Assurez-vous que les équipes de déneigement n'obstruent pas les collecteurs d'eaux pluviales lorsqu'ils empilent la neige dans le parc de stationnement. Évitez de déneiger les murs de fondation ou près de ceux-ci.

Systèmes d'irrigation

Les têtes d'arroseurs sont facilement endommagées par les tondeuses ou les équipes d'aménagement paysager. Les camions utilitaires ou les autres équipements lourds peuvent briser les conduites d'alimentation sous-terre, là où il n'est pas possible de constater les dommages. La plupart des systèmes d'irrigation fonctionnent après la tombée de la nuit, lorsque le rejet incontrôlé d'eau risque de passer inaperçu, et il se peut que l'origine du problème ne soit pas facilement retracée pendant les heures du jour.

Aspects à prendre en compte :

- Tenez à jour une carte du système d'irrigation et vérifiez régulièrement s'il y a des dommages.
- Allumez régulièrement le système pendant les heures du jour aux fins d'inspection de routine.
- Ajustez l'horaire d'arrosage en fonction des conditions météorologiques ou des tendances saisonnières.

SYSTÈMES DE PLOMBERIE ET DE CVCA

Pour réduire le risque de dommages causés par l'eau, il est essentiel d'assurer le bon fonctionnement et l'entretien de la plomberie et du système de CVCA. Dans les grands édifices, les systèmes sont souvent interconnectés et acheminent de grandes quantités d'eau dans l'ensemble du bâtiment.

L'inspection régulière de tous les composants clés permet d'éviter des dommages coûteux causés par l'eau.

Systèmes de plomberie

Selon l'Institute for Business & Home Safety (IBHS), les défaillances du système d'approvisionnement de la plomberie sont la principale source de pertes d'eau dans les zones résidentielles. De plus, les défaillances liées au gel des conduites entraînent des pertes environ deux fois plus importantes. En étant conscient du problème potentiel et en passant en revue périodiquement quelques éléments clés, vous réduirez considérablement les risques auxquels vous êtes confrontés.

Vous devriez :

- Vérifier les connexions principales, en particulier les conduites d'alimentation en eau principales, les pompes de circulation principales, les éléments de distribution d'eau installés sur le toit, les locaux d'entretien ménager ainsi que les zones où sont situés les systèmes d'extincteurs automatiques.
- Réparer immédiatement la moindre fuite.
- Vérifier tous les tuyaux d'alimentation en eau et les joints du système principal.

- Vérifier toutes les toilettes publiques, les machines à laver, les conduites d'alimentation des cuisines et les systèmes de vidange. Envisager l'utilisation de conduites d'alimentation en métal tressé plutôt qu'en caoutchouc.
- Remplacer rapidement les raccords ou les égouts qui fuient.
- Vérifier les conduites de plomberie sur le toit.
- Tester chaque mois les systèmes de contrôle des crues et les systèmes de puisard situés au sous-sol.
- Vérifier les puisards de plancher dans les cuisines, les buanderies et les toilettes publiques.

En outre:

- Assurez-vous que les vannes d'isolement sont clairement étiquetées et que les surintendants connaissent leur emplacement. Mettez ces vannes à l'essai chaque année pour vous assurer qu'elles fonctionnent et qu'elles ne se sont pas grippées en position « ouverte » (Consulter la section sur la planification préliminaire).
- Surveillez les factures d'eau pour déceler les signes d'une utilisation excessive.
- Portez attention aux tuyaux qui « claquent » (coup de bélier) lorsque les robinets sont fermés.
- Restez à l'affût des taches de rouille à l'intérieur de l'édifice.
- Soyez conscient de tout signe d'humidité dans les murs ou dans les systèmes de plancher.
- Par temps froid, retirez les tuyaux d'arrosage des robinets extérieurs, videz la conduite d'eau et installez un robinet d'arrosage à l'épreuve du givre.
- Utilisez des conduites d'alimentation en eau en acier renforcé tressé pour les machines à laver.

Systèmes de CVCA

Les tours de refroidissement des grands édifices acheminent d'énormes quantités d'eau. Une évacuation appropriée des eaux et des systèmes de plomberie de base sont essentiels à la performance et à la réduction des risques. Les courroies de ventilateur, les moteurs et les autres composants de base du système doivent être inspectés, lubrifiés et entretenus adéquatement. Vérifiez chaque mois tous les systèmes situés sur les toits, en particulier les systèmes de distribution d'eau et les éléments du système d'évacuation des eaux.

Vérifiez régulièrement les composantes essentielles du système. De quand date la pompe à eau? Le compresseur est-il à bout de souffle? Les égouts sont-ils tous en bon état? Dressez une liste de contrôle qui inclut les dates d'installation connues ou estimées de chaque composant clé du système de CVCA. Établissez un calendrier d'inspection de l'équipement et une liste des composants de CVCA prioritaires à remplacer au fil du temps.

Voici quelques aspects clés à prendre en compte dans le cadre du programme d'entretien :

- Inspectez les filtres à air une fois par mois ou selon les recommandations du manuel d'utilisation et d'entretien. Si le filtre est réutilisable, assurez-vous qu'il est complètement propre et sec avant de le réinstaller.
- Inspectez les systèmes de vidange du condensat et les cuvettes de dégivrage chaque mois pendant la saison propice à la climatisation. Si vous constatez la présence de saleté, d'algues ou d'autres contaminants, purgez la conduite de vidange et nettoyez soigneusement la cuvette de dégivrage. Si le système de vidange du condensat se trouve sur le toit, vérifiez qu'il n'est pas obstrué. Les égouts de toit ne doivent jamais s'écouler directement sur le toit ou sur les côtés de l'édifice.
- Les bobines à air doivent être inspectées au moins une fois par année pour confirmer que l'équipement fonctionne à sa capacité maximale. Les bobines doivent être nettoyées à l'aide d'une brosse ou d'un aspirateur en retirant soigneusement la poussière et les débris afin d'éviter d'endommager les nervures des bobines.

- Gardez les groupes condensateurs extérieurs propres et exempts de tontes de gazon et d'autres débris.
- Les conduits d'alimentation en air frais doivent être exempts de débris et, si nécessaire, filtrés à l'entrée. La rouille, la condensation ou tout autre signe d'humidité présent sur les conduits peut être un signe d'un grave problème de gestion de l'eau.

Chauffe-eaux

Un grand nombre de demandes d'indemnité liées aux chauffe-eaux sont attribuables à une rupture ou une fuite de réservoir. Le taux de défaillance augmente considérablement pour les chauffe-eaux ayant de 5 à 12 ans d'ancienneté. Selon certaines statistiques, près des trois quarts des chauffe-eaux sont défectueux avant d'avoir atteint 12 ans d'ancienneté.

Aspects à prendre en compte :

- Les fabricants de chauffe-eaux installent une tige d'anode « sacrificielle » qui permet de prévenir la corrosion du réservoir en acier, habituellement fait d'aluminium, de magnésium ou de zinc. Elle vise à attirer la corrosion. Une fois que cette tige est corrodée, elle ne peut plus protéger le réservoir en acier. Demandez à un plombier professionnel d'inspecter la tige d'anode chaque année après l'expiration de la garantie. Le fait de remplacer la tige d'anode usée permettra à la nouvelle tige de continuer à éloigner la corrosion du réservoir et de prolonger la durée de vie du chauffe-eau de plusieurs années.
- L'entretien préventif du chauffe-eau devrait par ailleurs inclure le retrait des sédiments au moyen d'une purge du réservoir tous les six mois. Les sédiments s'accumulent plus rapidement dans les zones alimentées en eau dure.
- Le robinet d'arrêt et les conduites doivent être examinés méticuleusement chaque année par un plombier professionnel. Recherchez des signes de défaillance de la plomberie, comme des joints lâches ou mouillés, ou encore de la rouille.
- Les vannes doivent être actionnées pour s'assurer qu'elles s'ouvrent et se ferment correctement. Les vannes inutilisables doivent être remplacées sans tarder.

Technologie de détection d'eau

Envisagez l'installation d'une technologie de détection d'eau qui comprend des capteurs d'eau situés à des endroits stratégiques et une surveillance à distance afin que les fuites d'eau soient détectées rapidement, ce qui réduira le temps nécessaire pour fermer la vanne. Dans certains cas, la technologie permet même l'arrêt automatique des robinets de débit d'eau si une fuite est détectée.

Planification préliminaire de la lutte contre les fuites d'eau

Un plan officiel d'intervention d'urgence en cas de dommages causés par l'eau devrait être élaboré et inclure les aspects suivants :

1. Liste des personnes autorisées à couper l'alimentation d'eau, dont leurs coordonnées.
2. Toutes les vannes d'arrêt de l'alimentation en eau (y compris les systèmes domestiques, de protection contre les incendies et de chauffage/refroidissement) doivent être clairement étiquetées afin de réduire au minimum le temps nécessaire pour couper l'alimentation de la zone touchée en cas de fuite.
3. Une liste de toutes les vannes et un schéma unifilaire (carte) doivent être conservés à un emplacement central et être assortis de brèves instructions sur le processus d'intervention à déployer en cas de fuite.
4. Tous les robinets d'arrêt doivent être actionnés chaque année pour s'assurer qu'ils fonctionnent.
5. Un chariot d'intervention en cas de déversement doit être conservé à un emplacement central et doit inclure un schéma unifilaire (carte) et une liste des vannes ainsi que des matériaux absorbants, des lampes de poche, des bâches et d'autres articles.
6. Des exercices périodiques de mise en situation de fuite d'eau devraient être organisés à l'intention des membres du personnel responsables de l'intervention dans les incidents de fuite d'eau afin qu'ils demeurent au courant de leurs responsabilités.

Les plans de contrôle des dommages causés par l'eau doivent être élaborés par des personnes qui sont bien informées des systèmes de l'édifice qui présentent des risques de fuite.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le bulletin de Marsh portant sur la planification des interventions d'urgence en cas de fuite d'eau.

Plan d'intervention d'urgence en cas d'inondation

Si l'installation est sujette aux inondations, un plan d'intervention d'urgence de base devrait être établi. Un plan d'intervention d'urgence en cas d'inondation devrait inclure les aspects suivants :

- Une méthode fiable d'alerte aux inondations, y compris la surveillance des prévisions météorologiques.
- Une personne responsable qui lancera l'intervention.
- Une liste claire des responsabilités, y compris une vérification des fossés d'évacuation des eaux et la fourniture de sacs de sable et de matériel de nettoyage au besoin.
- Des procédures appropriées de mise hors tension et d'arrêt de l'équipement électrique exposé.
- Des mesures visant à réduire les dommages par l'utilisation des ressources et du personnel disponibles.
- Un plan de reprise et de nettoyage.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le guide de Marsh portant sur la planification des interventions d'urgence en cas d'inondation.





À propos de Marsh

Marsh est le chef de file mondial du courtage d'assurances et des services-conseils en gestion de risques. Avec ses quelque 45 000 employés à l'œuvre dans 130 pays, Marsh aide les particuliers et les sociétés en leur offrant des solutions de gestion de risques et des services-conseils fondés sur les données. Marsh est une entreprise de Marsh McLennan (NYSE : MMC), la plus importante société de services professionnels dans les domaines du risque, de la stratégie et du capital humain au monde. Affichant un chiffre d'affaires de près de 20 milliards de dollars, Marsh McLennan guide ses clients dans un environnement de plus en plus dynamique et complexe par l'intermédiaire de ses quatre entreprises dominantes dans le marché : Marsh, Guy Carpenter, Mercer et Oliver Wyman. Pour en savoir plus, consultez le marsh.com, suivez-nous sur [LinkedIn](#) et sur [Twitter](#) ou abonnez-vous à [BRINK](#).

Marsh est une société de Marsh McLennan.

Le présent document et les recommandations, données d'analyse ou avis délivrés par Marsh (collectivement, l'« analyse ») ne constituent pas des conseils sur une situation personnelle et ne doivent pas servir de fondement en ce sens. Ce document contient des renseignements exclusifs à Marsh et ne peut en aucun cas être transmis à un tiers, notamment à d'autres producteurs d'assurance, sans l'accord écrit préalable de Marsh. Les énoncés concernant des questions d'ordre actuariel, fiscal, comptable ou juridique sont fondés uniquement sur notre expérience en tant que consultants en matière de risque et d'assurance et ne doivent pas être considérés en tant que conseils de cet ordre, que vous devriez obtenir auprès de vos propres conseillers professionnels dans ces domaines. Les modélisations, données d'analyse ou projections de tous genres sont assujetties à des facteurs d'incertitude inhérente, et l'analyse que Marsh en fait est susceptible d'être affectée de façon substantielle si les hypothèses, conditions, renseignements ou facteurs sur lesquels l'analyse est fondée sont inexacts ou incomplets ou s'ils viennent à changer. Les renseignements contenus aux présentes sont fondés sur des sources que nous estimons fiables, mais dont il ne nous appartient pas de garantir l'exactitude. Sauf stipulation contraire dans une entente entre vous et Marsh, Marsh n'est aucunement tenue de mettre à jour l'analyse, et n'a aucune obligation envers vous ni qui que ce soit d'autre à l'égard de celle-ci ou de tout service rendu à vous ou à Marsh par une tierce partie.

© 2022 – Marsh Canada Limitée et ses permettantants. Tous droits réservés. www.marsh.ca | www.marsh.com

C20220216PK 859214200